

Mécanismes de la TVA agricole et principe de déclaration

Objectifs

Apprendre à réaliser sa déclaration de TVA et devenir autonome

Contenu

Matin :

- Savoir identifier la TVA collectée, la TVA déductible
- Savoir faire la différence entre TVA sur bien et services et TVA sur immobilisation
- Comprendre le traitement de la TVA sur immobilisation
- Savoir quand déclarer la TVA par rapport à la date de facture

Après-midi :

- Connaître les taux
- Apprendre à lire le formulaire
- Comprendre où le renseigner
- Savoir vérifier
- Apprendre à traiter la TVA déductible sur immobilisation avant installation

Bilan de la formation : tour de table

Prérequis : avoir enregistré ses factures

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 29/01/2013

Tarifs

Adhérent 0€
Non adhérent 30€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

responsable de stage : Lydie CHAFFOTTE
6 rue Filandière
34 800 Clermont l'Hérault
lolita.valls38@gmail.com
04 67 96 41 05
www.terresvivantes.org
Organisme de formation enregistré
91340637024
SIRET : 41395373800023

Taux de satisfaction : %

repas tiré du sac



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

07 févr 2013

09:30 - 17:30 (7hrs)

6 rue Filandière
34800 Clermont l'Hér

Lydie CHAFFOTTE

Partenaire(s)



Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____